Document généré le 25 avr. 2024 02:44

Liaison

Entre l’art et le dollar

Numéro 66, mars 1992

Entre l’art et le dollar

URI : https://id.erudit.org/iderudit/42533ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(1992). Entre l’art et le dollar. *Liaison*, (66), 18–19.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ENTRE L'ART ET LE DOLLAR

Présentation
Les groupes de travail... et après
par Marc Haentjens

Ni lys ni trillium
D'abord une question de juste accès aux fonds publics
par Marc Haentjens

Le statut de l'artiste
Loin du restaurant cinq fourchettes
par Paul-François Sylvestre

Les arts et les municipalités
Un nouveau partenaire mais à son échelle
par Marielle Beaulieu

Dévolution ou évolution?
Puissiez-vous vivre une époque intéressante!
par Jean Marc Larivière

«Les groupes de travail passent, les ministres encore plus vite; les artistes restent». Cette citation, extraite du rapport *Clefs en main* et reprise par la ministre Karen Haslam lors du lancement public du rapport, pourrait être un bon raccourci du destin qu'a connu le dossier des arts et de la culture au pays depuis une dizaine d'années.

Jamais, dans un tel laps de temps, aucun autre secteur n'aura vu en effet passer autant de commissions, groupes de travail, comités d'études... que le secteur culturel. On se souviendra d'abord de la fameuse Commission Applebaum-Hébert mise sur pied au début des années 1980 et que les Canadiens anglais avaient (affectueusement?) condensée en Applebert. On se rappellera peut-être un peu moins celle qui l'avait suivie au palier provincial, la plus discrète Commission MacAulay, à qui l'on avait notamment reproché de n'avoir alloué aux Franco-Ontariens qu'une page... sur les quelque quatre cents qui composaient son rapport !

Plus récemment, on n'aura pas manqué de suivre les travaux de la controversée Commission Arpin, au Québec, et plus près de nous, ceux du Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario qui, sous la présidence de Yolande Grisé, conduisaient, en novembre dernier, au dépôt du rapport *Clefs en main*. Encore ce survol n'inclut-il pas les différents comités ministériels ou groupes de travail qui ont éclos, ici et là, ces dernières années pour réfléchir au *statut de l'artiste* (sujet que reprend, plus loin, Paul-François Sylvestre).

Les groupes de travail... et après?

Marc Haentjens

Pourtant, un regard d'ensemble sur les conditions de travail des artistes et des institutions culturelles semble indiquer que la situation n'a, depuis dix ans, pas beaucoup changé. Est-ce à dire que tous ces comités, commissions ou groupes de travail ont été principalement formés pour permettre à nos gouvernants de temporiser? Ou bien que le dossier des arts et de la culture est réellement si complexe qu'on ne soit pas en mesure de prendre une décision avant d'avoir fait scrupuleusement le tour de la question? La réponse est sans doute risquée.

Le fait demeure que chaque commission fait naître un nouvel espoir. Presque chacune d'elles, d'ailleurs, souligne la participation exceptionnelle qu'elle a obtenue dans ses recherches et ses consultations publiques. Comme si le milieu artistique et culturel restait à chaque fois convaincu que sa cause finira par être entendue.

Ses espoirs, il faut dire, ont parfois été justifiés. On en a fait l'expérience en Ontario français avec les comités successivement présidés par Roger Saint-Denis (1969) et Pierre Savard (1977). C'est au premier qu'on doit notamment la création du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario, tandis que le second a permis de confirmer la valeur des initiatives artistiques et culturelles – souvent naissantes – qui émergeaient de la communauté franco-ontarienne (les compagnies théâtrales et les centres culturels notamment). Reste à savoir si l'on peut dresser un même bilan de la fameuse Commission Applebert ou de la plus discrète Commission MacAulay...

Toujours est-il que c'est au tour du Groupe de travail présidé par Yolande Grisé de semer aujourd'hui de nouveaux espoirs. Son rapport *Clefs en main* a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par la majorité des membres de la communauté. Et l'écho qu'y a donné Karen Haslam, la ministre de la Culture et des Communications, n'a fait que conforter ce sentiment. Il reste à espérer que ces espoirs ne seront pas déçus...

Car, c'est un fait, la situation des arts au pays et, plus particulièrement, en Ontario français demande d'importants changements. Les revendications que les artistes franco-ontariens ont présentées au Groupe de travail Grisé sont pratiquement les mêmes que celles qu'ils formulaient il y a dix ans et leurs conditions d'existence – pour ne pas même dire d'épanouissement – sont toujours aussi critiques.

Alors, faudrait-il pour une fois être plus optimiste? Il se manifeste bien, effectivement, certaines volontés de changement. Le rapport Grisé en est, au palier provincial, une indication. On peut voir aussi certaines ouvertures s'effectuer au palier municipal (lire l'article de Marielle Beaulieu). Dans le même temps, cependant, c'est plutôt l'effroi au palier fédéral : le Conseil des Arts du Canada, qui était jusqu'ici une espèce de garant de la culture et des arts au pays, est menacé de *dévolution* (concept abordé dans l'article de Jean Marc Larivière). Et le secteur des arts, qui ne semblait intéresser jusqu'ici personne (et peut-être pour cette raison), serait en passe de devenir la première monnaie d'échange pour l'obtention d'une paix constitutionnelle...

C'est pour faire le point sur toutes ces questions que nous avons choisi de préparer ce dossier sur le financement des arts. Où en sommes-nous? Que devons-nous penser? Y a-t-il lieu encore une fois de brailler ou de s'enthousiasmer? On verra, dans les pages qui suivent, que la réponse n'est pas évidente. Mais qu'il serait faux, du moins, de peindre le tableau tout en noir et que, s'il y a des raisons de s'inquiéter, il y a aussi certains motifs d'espérer.